



**LE PETIT BULLETIN
DE TENAY
MOIS DE MAI 2026**

Restez informé(e) en consultant régulièrement le site internet de la commune, dont les informations sont fréquemment actualisées.

INCENDIE "LE CHANAY"

Le samedi 25 avril, un incendie s'est déclaré au hameau du Chanay, entraînant la destruction d'environ un hectare de forêt.

Rapidement alertés, les sapeurs-pompiers sont intervenus avec deux camions afin de maîtriser le sinistre et éviter toute propagation aux zones environnantes. Grâce à leur intervention efficace, le feu a pu être contenu dans un périmètre limité.

Acte volontaire ou accidentel: rien n'est encore établi.

Afin de prévenir tout risque de départ de feu, notamment en période de sécheresse, la municipalité rappelle que la vigilance est l'affaire de chacun.



RAPPEL - STATIONNEMENT EN ZONE VERTE LE VENDREDI MATIN

La municipalité rappelle que le stationnement est strictement interdit en zone verte chaque vendredi matin, en raison de la tenue du marché.

Malgré cette réglementation, des véhicules sont encore régulièrement stationnés dans cet espace, empêchant les forains de s'installer dans de bonnes conditions. Cette situation peut également gêner la circulation, notamment celle des voitures et des cars, de passage sur la place.

Afin de garantir le bon déroulement du marché et la sécurité de tous, il est demandé à chacun de respecter cette interdiction.

INCIVILITÉS AU PARC DES EAUX NOIRES

Avec les beaux jours, le parc des Eaux Noires est de plus en plus fréquenté, mais des incivilités sont régulièrement constatées.

Des déchets sont laissés sur place, dégradant ce lieu apprécié de tous. Par ailleurs, des passages de motos type cross à vive allure ont été signalés, mettant en danger les promeneurs.

La municipalité rappelle que ce parc est un espace de détente qui doit être respecté. Il est demandé à chacun de faire preuve de civisme, tant pour la propreté que pour la sécurité de tous.



REMERCIEMENTS

La municipalité remercie chaleureusement nos agents communaux Thierry et Denis pour le nettoyage du parvis de la mairie et de l'école maternelle, ainsi que du petit muret le long de l'Albarine et du bas du monument aux morts. Un travail soigné qui contribue à la propreté et à la mise en valeur de nos espaces publics.

INFORMATION - FERMETURE DE LA PHARMACIE DE TENAY

La municipalité de Tenay a été informée de la fermeture définitive de la pharmacie de la commune, prévue le 31 mai 2026.

Vous trouverez ci-dessous le message de Mme Marie-Lyne Barbi, docteur en pharmacie :

"Je vous informe de la fermeture définitive de la pharmacie de Tenay, prévue le 31 mai 2026. Cette décision fait suite à mon départ à la retraite et à mes recherches infructueuses pour trouver un acquéreur. Je suis profondément attristée par cette situation, qui impacte la commune de Tenay, où j'exerce cette activité depuis 32ans. Je remercie l'ensemble de la population, qui m'a toujours témoigné de leur fidélité et à laquelle je suis restée très attaché."

La commune tient à saluer l'engagement de Mme Barbi au service de la population pendant toutes ces années et à la remercier pour son professionnalisme et sa disponibilité auprès des habitants.

Nous lui souhaitons une belle et paisible retraite, qu'elle pourra désormais consacrer à sa famille et à ses proches.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

SAMEDI 02 MAI de 09h à 13h - Sur le Pont de Tenay

L'association des anciens joueurs du Rugby Rambertois (AJRR) organise une vente de galettes, tartes à l'oignon et pizzas.

VENDREDI 08 MAI à 12h - Monuments aux Morts

Commémoration de l'Armistice du 08 mai 1945

VENDREDI 22 MAI de 10h à 14h - devant la salle des fêtes de Tenay

Le Secours Catholique - Caritas France organise un moment convivial ouvert à tous. Au programme : une crêpes party gratuite, placée sous le signe du partage et de la convivialité. Renseignements : 07 48 15 30 55

SAMEDI 23 MAI de 09h30 à 14h - Place de la Mairie

L'association La Boule Tenaysienne organise une vente de poulets cuits à la broche.

Vente à emporter 13€ (avec possibilité de livraison locale), ou sur place 15€ (service à 13h30). La vente se fait uniquement sur réservation, avant le 18 mai 2026, au 06 47 19 41 59.

DIMANCHE 24 AVRIL de 08h à 18h - Blés d'Or à Chaley

Le village de Chaley accueillera un vide-greniers. Ouvert à tous, cet événement convivial permettra de chiner, vendre ou simplement profiter d'un moment agréable. Emplacement exposant : 5 €. Buvette et snack sur place.

Renseignements et réservations : 06 80 98 93 37 ou 04 74 36 51 07.

Le secrétariat de Mairie est ouvert uniquement le matin de 08h30 à 12h00 du lundi au vendredi et le samedi 09 mai 2026

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

Pour plus d'infos, connectez-vous sur le site tenay.fr

Pour toute demande ou prise de rendez-vous, nous vous invitons à contacter l'agence France Services de Saint-Rambert-en-Bugey au **06 22 95 90 58** ou par mail : **strambert@france-services.gouv.fr**

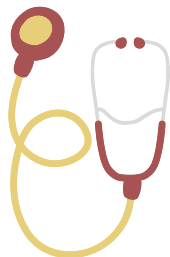


**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

Permanences à la maison médicale de Saint-Rambert-en-Bugey le samedi matin

- Dr CUGNIET (tél : 04 74 36 40 64)
le **30 mai**
- Dr PACCALLET (tél : 04 74 36 32 03)
le **02 mai**
(absent du 14 au 17 mai inclus)



Pas de permanence les 09, 16 et 23 mai

POUR TOUTES URGENCES, VEUILLEZ COMPOSER LE 15

ORDURES MENAGERES

- Le jeudi 07 mai
- Le vendredi 22 mai



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain : www.cc-plainedelain.fr, rubrique « Déchets », « Taxe Incitative Déchets ».

DECHETTERIE

Depuis janvier 2018, l'accès à la déchetterie s'effectue par lecteur des plaques d'immatriculation des véhicules, pour les habitants et les professionnels du territoire.

Pour accéder à la déchetterie, il faut s'inscrire au préalable, en se rendant sur le site : <https://cc-plainedelain.fr/les-services/gerer-vos-dechets/laces-aux-decheteries/>

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Inscription en ligne (délais de 48h, jours ouvrés)
- Par mail (délais de 96h, jours ouvrés)
- Par courrier (délais 7 jours, jours ouvrés à réception du courrier)



Tarifcation au 1er janvier 2026

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.

A partir du 26ème passage, le coût est de 14 euros par passage

Horaires

**Lundi, Mardi et Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi, Vendredi et Samedi : 08h30 - 12h00
et 13h30-18h00**

BACS JAUNES

Prochaines collectes :

- Le lundi 11 mai
- Le lundi 25 mai



Tenaysiennes ! tenaysiens !

Choisissez quelle proposition de fresque est votre préférée pour embellir la salle des fêtes !



Bulletin à remettre en Mairie, boîte aux lettres ou directement à l'accueil.

CHOIX N°1



CHOIX N°2

